



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2708
26 juin 2020
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Pour répartir le travail entre tous sans diminuer les salaires

Il faut prendre sur les profits !



Unedic, Sécu...

**Ce n'est pas
aux travailleurs
à payer**

Page 5

Climat

**La convention
propose,
le pouvoir dispose**

Page 3

Pandémie

**Les pays pauvres
de plus en plus
frappés**

Page 9

Leur société

- Convention sur le climat : à la fin, c'est Macron qui décide... 3
- Travailleurs sans papiers : pour la régularisation immédiate ! 3
- Violences policières : des images accablantes 3
- Municipales : un second tour sans enjeu pour le monde du travail 4
- Éducation : faire et défaire, toujours sans moyens 4
- Manifester : un droit qui s'impose 4
- Unedic : les employeurs responsables du déficit 5
- Sécurité sociale : un trou à combler avec les dividendes 4
- Chômage partiel : pour le patronat, le beurre et l'argent du beurre 5
- Baisse d'impôts : l'impatience du Medef 5
- Les propositions de la CGT : comment travailler moins pour travailler tous ? 6
- Piketty et ses recettes : un tournant social avec le patronat au volant 6
- Affaire Fillon : vieille ficelle 6
- Armée : l'État-major prépare la guerre 7
- Passé colonial : Gallieni et tant d'autres 7
- Urgences hospitalières : l'anormal ne peut plus durer 12
- Psychiatrie : quand une direction met le soin sous clé 12
- Paracétamol : une relocalisation, prétexte pour réclamer des aides 12
- La BCE aux banquiers : enrichissez-vous ! 16

Dans le monde

- États-Unis : le racisme d'hier et d'aujourd'hui 8
- Contre le racisme anti-Amérindiens 8
- Un rapport du HCR : réfugiés, toujours plus nombreux 8
- Mali : politiciens et imams exploitent le mécontentement 9
- Brésil : "La police la plus violente du monde" 9
- Covid : les pays pauvres de plus en plus frappés 9
- Macron, la Lybie et la Turquie 16

Il y a 70 ans

- Juin 1950 : le début de la guerre de Corée 10

Dans les entreprises

- Hôpitaux 11
- Nokia 11
- Mediator 11
- ADP 13
- Roissy - aéroport 13
- Servair - Roissy 13
- Boulangerie de l'Europe - Reims 13
- CMR - Chauny 14
- SNCF - Brétigny 14
- Renault - Trucks 15
- Nos lecteurs écrivent 15

Hors d'une lutte massive et résolue, point de salut pour les travailleurs !

Second tour des municipales ; mise en scène gouvernementale autour de la transition écologique ; remaniement ministériel en vue ; attente d'une énième prise de parole de Macron : le ronron politicien reprend.

Mais l'important est ce qui se passe sur les lieux de travail car, avec les suppressions d'emplois et les fermetures d'entreprises, la bourgeoisie est en train de détruire les conditions d'existence de centaines de milliers de travailleurs.

La catastrophe sanitaire n'a été qu'un intermède pour la bourgeoisie. Au lieu des 60 milliards de dividendes prévus, les actionnaires en ont touché 40. Ceux qui ont été privés de versement sont priés d'attendre un an. Quand on est multimillionnaire, ce n'est certainement pas le bout du monde.

Alors oui, il y a la crise économique. Mais les profits et les grandes fortunes n'ont pas disparu. Et la bourgeoisie a de quoi se sentir soutenue : avec 15 milliards pour l'aéronautique, 8 milliards pour l'automobile et 18 pour le tourisme, l'hôtellerie et la restauration, l'État a déployé les grands moyens. Eh bien, cela n'empêche rien : la bourgeoisie impose de nouveaux sacrifices aux travailleurs et planifie des milliers de licenciements.

Dans les secteurs où la rentabilité est compromise, elle retire purement et simplement ses capitaux et met l'entreprise en faillite. Là où il y a moins d'activité, elle supprime des emplois. Là où l'avenir est incertain, elle renvoie les CDD et les intérimaires et se débarrasse des prestataires. Les travailleurs ne sont pas mieux considérés que les machines que l'on branche, débranche et déplace au gré des perspectives de profits. Qu'ils aient besoin d'un emploi pour vivre n'entre même pas en ligne de compte !

Même gavée de milliards par le gouvernement, même à la tête de fortunes immenses, la classe capitaliste sera sans pitié pour les travailleurs. Pour accumuler plus de profits dans cette période de crise, elle exploitera davantage les uns et licenciera les autres. Pour assurer sa prospérité, elle appauvrira toute la population laborieuse. Car il ne s'agit pas seulement des salariés, mais aussi des petits commerçants, artisans, paysans, dont les revenus dépendent du pouvoir d'achat ouvrier. C'est une déclaration de guerre à ceux qui ne peuvent vivre qu'en travaillant.

Si les travailleurs ne se défendent pas pour

préserver leurs conditions d'existence, des millions de nouvelles familles sombreront dans la précarité et la misère.

Les travailleurs n'ont ni capitaux ni cours boursiers à préserver. Ils n'ont que leur emploi et leur salaire. C'est ce qu'ils ont d'essentiel à sauver dans cette crise. Alors, loin du cinéma politicien et des promesses démagogiques, l'essentiel est la capacité des travailleurs à répondre aux coups. Il n'y a point de salut pour les travailleurs, hors d'une lutte collective et déterminée. Celle-ci peut s'engager à partir d'objectifs simples et unificateurs.

Face à l'effondrement de l'activité, il faut répartir le travail entre tous les salariés, qu'ils soient en CDI, en CDD, intérimaires ou salariés de la sous-traitance. Si l'activité est réduite, les cadences doivent baisser et le temps de travail doit être réduit, et les salaires maintenus intégralement en prenant sur les profits.

Face à la stratégie patronale d'opposer les travailleurs ou les sites, en surchargeant d'activité les uns et en mettant les autres au chômage, il faut imposer de travailler moins pour travailler tous. Pas un ouvrier, pas un employé, pas un intérimaire ou un contractuel ne doit être chassé de son poste de travail ni privé de son salaire !

Pour résorber le chômage, il faut créer massivement des emplois. L'épidémie de Covid-19 a mis en évidence le manque de personnel dans les hôpitaux. Pour qu'ils ne soient pas débordés, il a fallu des milliers de volontaires. Les besoins sont tout aussi flagrants pour soigner les personnes dépendantes, pour l'éducation et la petite enfance, pour les transports ou pour La Poste.

Ces milliers d'emplois ne sont pas créés, car la bourgeoisie s'y oppose, comme elle s'oppose à toutes les dépenses publiques qui ne lui sont d'aucun profit. Mais les hôpitaux ou les Ehpad n'ont pas à être rentables financièrement. Ils ont à assurer tous les soins dont chacun, riche ou pauvre, a besoin.

Alors, il faut se battre pour créer ces emplois. Ceux-ci n'ont pas à générer de profits privés, leur utilité publique suffit à les justifier. À la logique de rentabilité et de performance de la bourgeoisie, les travailleurs ont à opposer la leur : des emplois, des augmentations de salaire et un contrôle ouvrier sur les agissements du grand patronat qui nous mène de crise en crise !



Convention sur le climat : à la fin, c'est Macron qui décide...

La Convention citoyenne sur le climat a rendu publiques ses propositions pour lutter contre le changement climatique. L'objectif est « une baisse d'au moins 40 % des émissions des gaz à effet de serre d'ici 2023, dans un esprit de justice sociale ».

Après le grand débat lancé pour tenter de calmer la colère des gilets jaunes, Macron attendait de cette convention qu'elle lui permette d'améliorer son image sur le terrain de l'écologie. Cent cinquante personnes ont été tirées au sort, parmi des volontaires censés incarner un échantillon représentatif de la société française. Comme on n'est jamais trop prudent, et que le gouvernement se méfiait de ce qu'elles pourraient

dire, elles avaient été flanquées d'experts scientifiques, économiques, et même de dirigeants politiques, tous désignés par le gouvernement, pour les encadrer. Au titre de la dite expertise, les cent cinquante de la convention ont ainsi pu entendre, entre autres, le PDG d'Aéroports de Paris et même Macron, Philippe et Borne, la ministre dite de la Transition écologique.

Les mesures présentées sont très variées, allant de

l'abaissement de la vitesse maximale autorisée sur autoroute à l'incitation au recyclage, de la mise en place de repas végétariens dans la restauration collective à la rénovation des logements mal isolés, de l'interdiction de certains panneaux publicitaires à la renégociation du CETA, l'accord de libre échange entre l'Union européenne et le Canada, ou à une révision de la Constitution pour y intégrer la défense de l'environnement.

Si toutes ces mesures sont rédigées sous forme de loi prête à l'emploi, leur financement est laissé à l'imagination de ceux qui les mettront en place. Il est bien probable que le



gouvernement trouve ainsi le moyen de justifier les mesures les plus impopulaires, celles qui seront payées par les classes populaires.

Celles qui, par contre, pourraient écorner les profits des entreprises ou que celles-ci jugeraient trop contraignantes seront, très probablement écartées.

La règle était écrite dès

le début : la convention discute, propose, et à la fin Macron décide. Avec ou sans référendum, il cherche le meilleur moyen de tirer profit d'une opération politique destinée à lutter contre la baisse de sa cote de popularité. Des objectifs bien éloignés de la lutte contre le réchauffement climatique.

Jacques Le Gall

Travailleurs sans papiers : pour la régularisation immédiate!

Des milliers de travailleurs sans papiers et de manifestants révoltés par leur situation ont à nouveau défilé le 20 juin à Paris et dans d'autres grandes villes.

Si les manifestations ont été parfois tacitement autorisées, elles ont pu être interdites, comme à Rennes, Toulouse et Lille, et parfois accueillies par des matraques et des grenades.

Il y avait parmi eux ceux qui sont venus chassés par la guerre, ou la faim, ou les deux. Certains constituent le seul espoir, pour leur famille restée au pays, de voir arriver de temps en temps un peu d'argent économisé. Certains dorment dans la rue, même en travaillant chaque fois qu'ils peuvent, mais n'ont pas encore trouvé un toit, ou en ont été chassés. Alors, devant

quelle autorité peuvent-ils contester, devant quel tribunal surchargé? Quel recours peuvent-ils attendre, de qui?

Pour d'autres, c'est le travail sans limite jusqu'à 50, 70 heures par semaine, à prendre ou à laisser. Les travailleurs sans papiers sont partout où le travail est dur, précaire, mal rémunéré, dans le nettoyage, la sécurité, le bâtiment, les exploitations agricoles... Mais eux, en triste bonus, doivent garder l'œil aux aguets à tout contrôle dans les transports, dans les gares et les stations de métro. « *Aucun être humain*



n'est illégal », proclamait une pancarte de manifestant. Les travailleurs le sont moins encore que les autres, car c'est d'eux, avec ou sans papiers, que dépend le fonctionnement de la société.

Les revendications sont toujours les mêmes, tant elles sont évidentes. Il faut la régularisation de ceux qui travaillent, ou qui travailleraient s'ils avaient un permis, la fermeture des centres de rétention

administrative, véritables prisons sans jugement, le droit à un logement. Ce n'est rien d'autre que le droit à la dignité de celle ou de celui qui ne vole pas son pain.

Viviane Lafont

Violences policières : des images accablantes

Des vidéos de l'arrestation de Cédric Chouviat, le 3 janvier dernier, ont été rendues publiques ces derniers jours. On y entend ce livreur de 42 ans, plaqué au sol sur le ventre à l'issue d'un contrôle routier, dire « j'étouffe » à plusieurs reprises. Tombé dans le coma durant cette arrestation, il décédait deux jours plus tard à l'hôpital, des suites de l'asphyxie, accompagnée d'une fracture du larynx.

Du côté de la police, on explique que Cédric Chouviat ne se laissait pas faire et s'était même montré insultant. Comme si cela pouvait justifier la mort d'un homme désarmé dont les insultes les plus graves ont été « clown » et « pauvre type »! Mais peu importe,

il s'agit de soutenir que les policiers ne sont pas coupables de cette mort et que c'est la victime qui a eu le tort de protester et de ne pas se soumettre sans faire d'histoires.

Les « *J'étouffe* » répétées par Cédric Chouviat résonnent d'autant plus

fortement qu'ils font écho au « *I can't breathe* » de George Floyd, lui aussi assassiné lors d'un contrôle policier, aux États-Unis cette fois, et à l'origine de la vague de mobilisation contre le racisme et les violences policières.

En France comme aux États-Unis, le mépris et le racisme des forces de police envers les petites gens sont permanents. Ils s'expriment dans les attitudes et les propos des policiers, des contrôles au faciès au tutoiement, en passant par les amendes distribuées

pour « montrer qui commande ». Et parfois ce mépris est mortel.

C'est pour le dénoncer qu'un collectif d'artistes de Stains, en banlieue parisienne, a réalisé une fresque « Contre le racisme et les violences policières », représentant George Floyd et Adama Traoré, jeune Noir mort lors de son arrestation par les gendarmes en région parisienne, il y a quatre ans.

Un syndicat de police est monté au créneau pour dénoncer la « stigmatisation » que cette fresque

ferait peser sur les policiers. Et il a obtenu du préfet de Seine-Saint-Denis qu'il exige l'effacement de l'adjectif « policières » de la fresque! Du côté des politiciens, Éric Ciotti propose carrément d'interdire la diffusion d'images mettant en cause la police et nuisant ainsi à sa réputation. Ceux qui jouent le rôle de chiens de garde de cette société, de ses injustices et de ses inégalités, sont ainsi de nouveau assurés que leurs actions seront couvertes par leurs maîtres.

Nadia Cantale

Municipales : un second tour sans enjeu pour le monde du travail

Avant le second tour des municipales, les sondages se montraient unanimes pour pronostiquer une poussée des Verts, qui prolongerait celle, limitée, des scrutins précédents.

Mais, si cela se confirme, elle témoignera moins d'une adhésion croissante d'une partie de l'électorat aux thèmes de l'écologie politique, que d'un rejet électoral persistant des partis de la droite et de la gauche gouvernementale qui, depuis qu'ils se relaient au gouvernement, ont amplement eu le temps de se discréditer.

Si le macronisme a bénéficié de cette situation à la présidentielle, il lui a fallu encore moins de temps pour suivre le même chemin, comme les résultats des municipales vont sans doute le souligner. Les Verts pourraient, par défaut, en profiter pour améliorer leurs scores, voire gagner certaines grandes villes ou y intégrer la majorité municipale : Lyon, Bordeaux,

Strasbourg, Lille... Cela, qu'ils conduisent des collectifs rassemblant certains partis de gauche, tel l'Archipel citoyen à Toulouse, ou qu'ils se présentent contre ces mêmes partis, comme à Lille où Martine Aubry a de ce fait reçu le soutien de la droite. Sans que la liste des combines et combinaisons électorales soit close, il y a aussi les cas où les Verts ont fait cause commune avec des politiciens qu'ils dénoncent par ailleurs. À Paris, ils ont rallié entre les deux tours la liste d'Anne Hidalgo, afin de s'assurer quelques places de notables supplémentaires.

C'est que, même repeint en vert, le monde politique d'après a des couleurs aussi peu ragoûtantes que celui d'avant.

Cela peut faire sourire ou grincer des dents de voir Rachida Dati, maire de droite du très bourgeois 7^e arrondissement de Paris, promettre dans *Le Parisien* du 23 juin : « Je peux changer la vie des Parisiens. » Il est peu probable que cette réactionnaire affichée crée quelque illusion, en tout cas dans les milieux populaires. Mais, même si les Verts l'emportent dans certaines villes, qu'est-ce que cela changera ? Il y aura peut-être plus de pistes cyclables, et un peu plus d'arbres là où les municipalités sortantes n'avaient disposé que des pots de fleurs. Dans les cantines scolaires, il y aura aussi peut-être plus de menus végétariens ou assimilés.

Est-ce que cela changera quoi que ce soit même à la lutte contre le réchauffement climatique, dont les Verts et d'autres ont fait leur drapeau ? De leur part, c'est au mieux un vœu pieux,



Rachida Dati et Anne Hidalgo, les deux font la paire !

quand on s'interdit par avance de s'en prendre à un système où une poignée de capitalistes décide de tout en fonction de leurs seuls intérêts, non pas dans une municipalité, mais à l'échelle de pays entiers et de la planète.

Et qui peut croire que, quelle que soit leur couleur, les majorités nouvelles ou reconduites dans telle ou telle commune pourront remédier aux maux qui s'abatent sur le monde du travail, aux effets de la crise du capitalisme, à l'explosion des licenciements et de la misère dans les milieux populaires

depuis la crise sanitaire ? Le voudraient-elles, que ces municipalités n'en auraient de toute façon pas les moyens.

Les résultats des municipales pèseront sans doute, à l'échelle locale et nationale, dans les petites et les grandes manœuvres des appareils des écuries politiques qui préparent leurs poulains et pouliches pour les régionales et la présidentielle à venir. Pour tout ce petit monde, ces élections représentent un enjeu. Mais en aucun cas pour le monde des travailleurs.

Pierre Laffitte

Éducation : faire et défaire, toujours sans moyens

Énième volte-face, le ministre de l'Éducation nationale vient de s'asseoir sur ses déclarations du 29 mai dernier, où il n'envisageait aucun allègement du protocole sanitaire dans les écoles avant septembre.

Pour ouvrir les écoles le 11 mai et rassurer parents et enseignants, le ministère de l'Éducation nationale avait rédigé un protocole de 54 pages. Les directeurs d'école, mètre à la main, avaient réaménagé toutes les classes, les enseignants avaient réfléchi à occuper les enfants, en tenant compte de consignes sanitaires parfois inapplicables et absurdes s'agissant de très jeunes enfants.

Du jour au lendemain, le ministre Blanquer a déchiré le protocole et levé toutes les obligations dans les maternelles, les crèches et les écoles primaires. Le personnel se retrouve donc à réorganiser une troisième fois les conditions d'accueil des élèves. Certaines écoles avaient été fermées, les élèves en nombre restreint et les professeurs ayant été regroupés dans quelques écoles seulement, et le

personnel avait déjà préparé les locaux pour la rentrée prochaine. Le matériel avait été rangé, parfois déménagé en fonction de l'attribution des classes à d'autres sections, suivant l'évolution des effectifs attendus en septembre prochain, etc. Et voilà que, pour deux semaines, il faudrait tout redéfaire, déménager à nouveau, réinstaller. Cette fois-ci sans l'aide des équipes de déménageurs intervenues il y a quelques jours seulement.

Pour tenter de justifier ce revirement, Blanquer a déclaré devant le Sénat, à propos des écoles primaires : « On essaye de faire respecter

un mètre. Mais dans certaines classes, lorsque nous recevrons tous les élèves, parfois, on sera obligé d'avoir un peu moins d'un mètre. Donc c'est possible d'avoir un peu moins d'un mètre. » Et pour cause, nombre de classes sont surchargées en temps normal et les élèves s'entassent souvent dans des surfaces restreintes.

Le virus continuant pourtant de circuler, les contraintes du protocole sanitaire empêchaient nombre d'écoles d'accueillir tous les enfants, alors que le gouvernement veut renvoyer tous les parents au travail et limiter le recours au

chômage partiel. En ouvrant partout les écoles, même à Sarcelles, dans le Val-d'Oise, où un nouveau foyer épidémique vient d'être mis en évidence, le gouvernement prend le risque de relancer l'épidémie. Dans cette ville, le maire ferme les bibliothèques et la piscine, mais ouvre les écoles ! L'attitude de Blanquer montre que le gouvernement entend bien organiser dans l'Éducation, comme dans les hôpitaux, le retour à la situation d'avant l'épidémie, avec les mêmes manques de moyens, mais en pire.

Aline Urbain

Manifester : un droit qui s'impose !

Après que le Conseil d'État a levé l'interdiction de manifester le 13 juin, arguant que c'était une liberté fondamentale, le gouvernement a publié un décret pour tenir compte de cette décision.

Le texte marque un recul par rapport à la situation d'avant le confinement et l'instauration de l'état d'urgence sanitaire.

En effet, pour manifester, il suffisait alors de faire une déclaration préalable auprès de la préfecture, qui pouvait être suivie d'une interdiction. Le nouveau décret impose

maintenant de demander l'autorisation aux représentants des pouvoirs publics.

De nombreuses organisations syndicales ont dénoncé à juste titre cette restriction du droit de manifester, qui donne plus de facilités aux préfets pour interdire les défilés. Mais ce texte ne suffira pas à

faire taire la contestation.

Les jeunes ou les sans-papiers qui sont allés manifester dès la levée du confinement se sont passés d'une autorisation. La manifestation qui a réuni 20 000 personnes devant le tribunal de la porte de Clichy, le 2 juin dernier, était interdite, tout comme celle du 13 juin. Le droit de manifester, il faut s'en emparer pour l'imposer !

A. U.



Unedic : les employeurs responsables du déficit

L'Unedic, l'organisme qui gère la caisse de l'Assurance chômage, a annoncé le 18 juin que son déficit pourrait atteindre 25,7 milliards d'euros à la fin de cette année. Le gouvernement ne manquera d'utiliser ce chiffre pour justifier ses futures attaques contre les chômeurs.

À l'origine de ce déficit, il y a d'abord l'explosion des suppressions d'emplois organisées par le patronat pour faire payer la crise aux travailleurs. L'organisme les estime à 900 000 équivalents temps-plein d'ici décembre, un chiffre sans précédent en un temps aussi court, qui ne tient pas compte des non-salariés, autoentrepreneurs par

exemple. Il y a donc plus de chômeurs à indemniser et moins de recettes pour l'Unedic.

Le chômage partiel, utilisé par beaucoup d'entreprises, et financé à 30 % par l'Unedic, a aussi fortement contribué à ce déficit. Ainsi le patronat est parvenu à faire prendre en charge les salaires de plusieurs millions de travailleurs par

la caisse censée servir à indemniser les chômeurs.

Enfin, pour faire face à son déséquilibre budgétaire, l'Unedic a été contraint d'emprunter. Par le biais de cette dette dont le poids est de plus en plus important, les caisses de chômage se retrouvent à alimenter les profits de la finance, là encore au détriment des chômeurs.

La précédente réforme de l'Assurance chômage, suspendue du fait de l'épidémie mais nullement annulée, prévoyait un nouveau mode de calcul devant priver les chômeurs de



3,4 milliards d'euros d'allocation. Sous prétexte de sauver l'Unedic, patronat et gouvernement finiront par s'entendre sur une façon de réduire encore

davantage les droits des chômeurs. Cela fait partie intégrante de l'offensive patronale contre tous les travailleurs.

Thomas Baumer

Sécurité sociale : un trou à combler avec les dividendes

Le déficit annoncé par le gouvernement pour les comptes de la Sécurité sociale en 2020 est maintenant de 52 milliards d'euros, 25 % de plus que prévu par le ministre Darmanin il y a deux mois, lors du vote du budget rectificatif.

La comparaison faite avec le déficit de 2010, chiffré à 28 milliards, est frappante, car ce dernier était consécutif à la crise financière. Dix ans plus tard, le déficit global est creusé par celui de la branche maladie de 31 milliards, résultant lui-même de dépenses exceptionnelles liées à la crise sanitaire. L'Ondam (objectif national des dépenses d'assurance maladie) a été plus que dépassé. D'un autre côté, les recettes ont considérablement fondu pendant la crise sanitaire et économique qui perdure. Le manque à gagner sur les rentrées provient en grande partie des cotisations patronales reportées, annulées ou

simplement en baisse à cause des emplois supprimés et des horaires réduits.

Il y a fort à parier que les reports de cotisations patronales se transformeront, à la rentrée, en annulations pures et simples, prétendument au nom de la sauvegarde de l'emploi. D'un autre côté, celui des travailleurs, la baisse du salaire moyen liée à l'activité partielle et l'augmentation du nombre de chômeurs creusent elles aussi le déficit.

Quant à l'augmentation circonstancielle des dépenses de santé, en partie provisionnée pour environ 8 milliards d'euros dans le budget rectificatif voté en

avril, elle n'a visiblement pas suffi à financer les masques, tests et respirateurs qui manquaient, ni les coûteux transferts d'hôpital en hôpital. Au demeurant, qu'en restera-t-il pour les primes promises au personnel de santé, et surtout pour les indispensables augmentations de salaire? Sans parler des embauches nécessaires pour

augmenter le nombre de lits d'hospitalisation, le suivi des soins et l'entretien des locaux et du matériel?

L'argument du déficit reste une vieille ficelle pour les gouvernants, quand il s'agit soit de limiter la revalorisation des pensions, de retraite notamment, voire de les diminuer, soit de serrer les cordons de la bourse pour les dépenses de

santé, soit les deux.

Se défendre face à ces menaces dépend non seulement des travailleurs de la santé, mais de l'ensemble du monde du travail. Car, au-delà des chiffres avancés, les richesses existent du côté patronal, qui a accumulé les dividendes comme jamais.

Viviane Lafont

Chômage partiel : pour le patronat, le beurre et l'argent du beurre

L'État a déjà dépensé 17 milliards d'euros d'argent public en payant, à la place des entreprises, l'indemnisation de millions de salariés mis au chômage partiel par leur patron, qui n'ont touché que 84 % de leur salaire.

D'abord mis en place en urgence pendant le confinement, le gouvernement est en train de mettre au point l'extension de ce dispositif, annonçant sa prolongation jusqu'en 2021 sous le nom d'activité partielle de longue durée.

Le gouvernement a justifié cette dépense au nom de la préservation de l'emploi. Mais à ceux qui se demandaient si cette immense aide au patronat était compatible avec des plans de

licenciements, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a apporté une réponse le 16 juin: «Un accord majoritaire [avec des syndicats dans une entreprise] pourra permettre des licenciements en même temps.»

Voilà les patrons rassurés. Ils pourront continuer à toucher ces aides et à licencier. Quand on parle de sauver les entreprises, ce n'est pas pour sauver leurs salariés.

Lucien Déroit



Les soignants manifestent à Lyon le 16 juin.

Baisse d'impôts : l'impatience du Medef

Mercredi 17 juin, le président du Medef, Roux de Bézieux, a réclamé une nouvelle fois que le gouvernement baisse les « impôts de production » dès maintenant, sans attendre 2021.

Ces taxes payées par les entreprises, dont certaines dépendent de leur chiffre d'affaires, d'autres de la valeur locative de leurs bâtiments ou de la valeur ajoutée sur les produits, représentent plus de 70 milliards d'euros par an, soit plus de deux fois ce que rapporte l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IS). Ce n'est pas étonnant puisque

le taux de l'IS, qui était de 50 % en 1980, a sans cesse baissé depuis quarante ans, et que Macron a promis de le faire passer de 31 % à 25 %

Le gouvernement a certes promis de baisser ces impôts de production en 2021. Mais le Medef ne veut pas attendre aussi longtemps et en prenant prétexte de l'aggravation

de la crise, il ne manque aucune occasion de monter au créneau.

La majeure partie de ces impôts sont prélevés par les collectivités locales et servent en partie à financer les écoles, les crèches, la santé, les transports, etc. Dans la logique patronale, les entreprises ne sont pas là pour financer les besoins de la population, mais exclusivement pour fabriquer du profit et des dividendes pour les actionnaires.

Arnaud Louvet

Les propositions de la CGT : comment «travailler moins pour travailler tous?»

Mardi 23 juin, Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, était interviewé sur France Inter, où il a pu développer le point de vue de sa confédération à propos de l'actualité sociale, à la veille de la rencontre entre gouvernement, patronat et syndicats.

Le secrétaire de la CGT a tenu à répondre à la provocation de Macron qui, alors que le nombre de suppressions d'emplois, de licenciements et de fermetures d'usines explose, avait osé lancer : « Il faut travailler plus et produire plus ». Avec le slogan « Il faut travailler moins pour travailler tous », Philippe Martinez a défendu la baisse du temps de travail sans perte de salaire, pour offrir un emploi à ceux qui en sont privés. Malheureusement, il n'en reste pas là.

Le leader de la CGT, comme souvent, s'est transformé en donneur de leçons pour bien gérer le système capitaliste.

« Il faut un vaste plan d'investissement pour développer l'emploi et ne pas le supprimer... Ce serait une erreur de continuer à vendre nos bijoux de famille à des entreprises qui cherchent d'abord à récupérer un marché plutôt qu'avoir un plan stratégique. C'est valable pour Nokia, mais c'est valable pour des tas

d'entreprises en France ».

Les dirigeants syndicaux appellent cela « être une force de proposition », mais c'est une posture et un jeu de dupes. Car il est certain que les grands groupes capitalistes ont une stratégie, très bien définie, exposée et défendue sans relâche. Il s'agit d'augmenter, par tous les moyens, leurs profits et les dividendes versés à leurs actionnaires, et de faire remonter le cours de leurs actions. Pour cela, il leur faut diminuer de façon drastique la part revenant à leurs salariés. Licenciements, fermetures d'usines, aggravation des conditions de travail et baisse des salaires sont leurs outils et leur plan dans celles qui ne



P. TURPIN

ferment pas. Les patrons n'ont pas d'autre plan que d'étrangler les travailleurs, ils ne veulent ni ne peuvent en avoir d'autre.

Pour imposer la juste revendication « Travailler moins pour travailler tous », il faut d'abord que

les travailleurs soient conscients que la question n'est pas de convaincre les gouvernants et les capitalistes, mais de les contraindre. La classe ouvrière a la force de le faire, si elle sait se mobiliser.

Paul Sorel

Piketty et ses recettes : un tournant social avec le patronat au volant

Pour l'économiste Thomas Piketty, interrogé par le *Journal du Dimanche* du 21 juin, il faudrait un « vrai tournant social » pour sortir d'une crise accélérée par l'épidémie.

Piketty prône donc une forte augmentation des impôts sur la fortune et l'intervention des pouvoirs publics, pour embaucher dans la santé, l'éducation, la rénovation thermique des bâtiments, etc., afin de compenser les emplois supprimés par ailleurs.

Après avoir souligné que les inégalités augmentent en même temps que les fortunes, financières pour la plupart, et expliqué que la politique du gouvernement n'a fait qu'accompagner et aider cette évolution, Piketty demande au président de bien vouloir l'écouter. Hélas, regrette-t-il, « Macron est buté » et « prisonnier de son idéologie

élitiste et inégalitaire ».

Peut-être est-ce le cas en effet, mais le problème se limite-t-il à la psychologie du président? Faut-il se borner à espérer qu'il soit finalement éclairé par les lumières de Piketty, ou remplacé par un autre mieux préparé à les voir? Ainsi débarrassé de ses œillères, il comprendrait la nécessité de tenir compte de l'intérêt général au lieu de se soumettre à l'intérêt particulier des 1% les plus riches, et tout irait mieux. Quant aux patrons, c'est avec la même logique que Piketty parle de la « tentation de durcir les conditions de travail » qui les tenaillerait, en France tout comme en Inde. Face à cela

faudrait-il attendre qu'ils soient pénétrés d'un peu de bon sens ou de compassion?

Le problème est que les rapports sociaux ne dépendent pas de la volonté particulière de tel ou tel individu, fût-il président de la République, membre de la haute finance ou petit patron indien. Ils reflètent les rapports de force entre les classes sociales, la concurrence entre les capitalistes, la lutte de chaque capitaliste séparément et celle de toute la bourgeoisie pour extorquer du profit aux travailleurs. Alors que la crise économique est accélérée et aggravée par l'épidémie, la pression des possédants sur le monde du travail grandit chaque jour, comme le constate d'ailleurs Piketty. À cette lutte de classe conduite par le patronat,



les travailleurs ne peuvent répondre que sur le même terrain.

En fait, sous ses airs de dénonciateur du capital, Piketty ne propose qu'une nouvelle version de la farce mille fois jouée, y compris par lui. En 2012 le candidat Hollande, éclairé déjà des bons conseils de Piketty, se

proclamait ennemi de la finance, phrase immédiatement oubliée dès l'élection acquise. C'était évidemment prévisible, sauf semble-t-il, par ce très réputé économiste qui, avec beaucoup d'autres il est vrai, propose benoîtement les mêmes recettes.

Paul Galois

Affaire Fillon : vieille ficelle

L'ancienne procureure financière Éliane Houlette, témoignant devant une commission parlementaire sur l'indépendance de la justice, s'est plainte d'avoir subi des pressions de la part de sa supérieure pour lui faire ouvrir très rapidement une information judiciaire contre François Fillon, candidat Les Républicains à l'élection présidentielle de 2017.

Il n'en a pas fallu davantage pour qu'aux yeux de certains élus Les Républicains Fillon, accusé avec sa femme d'abus de

bien sociaux et de détournements de fonds publics pour avoir mis en place des emplois fictifs, passe du statut de coupable à celui

de victime de la machine judiciaire aux ordres du pouvoir.

Éric Ciotti n'a pas hésité à qualifier de séisme politique cette façon d'empêcher un candidat en tête dans les sondages. Et d'ajouter, comme toujours plein de nuances : « Qu'aurait-on dit si Poutine avait fait la même chose ? »

À défaut d'un dossier Fillon dormant sous une pile, épargnant aux élus de

droite un discrédit durable et électoralement coûteux, on peut toujours exploiter

une petite phrase pour tenter de se remettre en selle.

Sylvie Maréchal

Un pique-nique sans façon

Avec l'été et les vacances pour certains, un petit pique-nique, ça vous dit?

La firme de luxe Louis Vuitton vient de sortir sa nouvelle malle à

pique-nique pour quatre : couverts en argent, porcelaine de Limoges... pour 62 000 euros!

Peu de risque d'en voir dans les campings.

Armée : L'État-major prépare la guerre

Le général Thierry Burkhard, chef d'état-major de l'armée de terre, est venu réclamer à l'Assemblée nationale une pluie d'argent public pour doter son armée de drones, de canons, de chars bourrés de technologie.

S'il est dans le rôle traditionnel d'un officier supérieur de réclamer toujours plus d'engins de mort, l'objectif affiché est clairement d'être fin prêt pour une éventuelle énième intervention impérialiste dans une ancienne colonie, mais aussi pour une guerre entre grandes puissances.

Jusqu'à présent, l'armée française était engagée dans des conflits dits asymétriques, contre des guérillas ou des bandes plus ou moins bien armées comme au Sahel et en Afghanistan, mais le général s'attend à

de nouveaux conflits symétriques et entre États.

Dès maintenant, il s'agit donc selon lui « d'endurcir l'armée de terre pour qu'elle soit prête d'emblée à des engagements plus difficiles et des chocs ».

Si, devant l'Assemblée nationale, le militaire n'a pas désigné l'ennemi, le journal *Le Monde* relevait que plusieurs généraux font mention des multiples points de friction avec la Chine à propos des prétentions coloniales de la France dans l'océan Indien et le Pacifique. Le même

article citait un dirigeant de l'OTAN déclarant il y a quelques mois : « Le combat futur avec la Russie ne procédera pas d'une invasion, mais peut-être d'une erreur de calcul qui nous entraînera. »

Le général Burkhard affirme : « Le monde est dangereux, la crise contribue à cette dangerosité et un conflit majeur n'est pas improbable – on voit en Libye quelque chose qui s'en approche. » Décidément en verve, il ajoute : « Face à une crise majeure, il faut être prêts d'emblée, et il faut être résilients, savoir encaisser les chocs, sinon nous serons balayés. [...] Nous imaginions une situation en 2035... Mais en 2020 un certain nombre de cases sont déjà cochées. »



Sans doute afin de finir de jeter l'effroi parmi les députés pour les inciter à ne pas lésiner sur les crédits, le général a ajouté devant l'Assemblée : « Il est certain que notre armée n'a pas assez d'épaisseur pour faire face à un conflit majeur doublé d'une crise intérieure d'ampleur », autrement dit une

crise sociale.

Jaurès, avant d'être assassiné au déclenchement de la guerre de 14-18, expliquait que « le capitalisme porte en lui la guerre comme la nuée porte l'orage ». Faute d'avoir renversé le capitalisme, la possibilité d'un orage guerrier reste entière.

Christian Bernac

Passé colonial : Gallieni et tant d'autres



Le 17 juin, la station de métro parisienne Gallieni a été rebaptisée symboliquement des noms de Josette et Maurice Audin, à l'initiative de militants du Parti communiste.

Maurice Audin était un jeune mathématicien appartenant au Parti communiste en Algérie. Le 30 juin 1957, il fut enlevé par les parachutistes français et disparut sans laisser de traces. L'armée française nia toute responsabilité dans l'affaire, jusqu'à ce que le général Aussarres reconnaisse avoir donné l'ordre de le tuer au couteau pour faire croire à un meurtre commis par des Algériens.

Gallieni, lui, fut un des pires massacreurs des conquêtes coloniales françaises. À la tête des tirailleurs sénégalais en Afrique, puis des tirailleurs tonkinois en Indochine, il réprima dans le sang les révoltes des populations

locales qui venaient d'être asservies par la France. C'est à Madagascar qu'il s'illustra le plus tristement. Arrivé dans la grande île en 1896, un an après sa conquête par l'armée française, il y mena pendant dix ans une répression féroce contre les guérillas locales qui n'acceptaient pas cette domination et ses conséquences, comme l'introduction du travail forcé ou la spoliation des terres au bénéfice des compagnies minières et forestières françaises.

Gallieni fut aussi, parmi les cadres coloniaux, le théoricien éhonté des pratiques racistes que tous appliquaient sur le terrain. « Il y a des haines et des rivalités

qu'il faut savoir démêler et utiliser à notre profit, en les opposant les unes aux autres, en nous appuyant sur les unes pour mieux vaincre des secondes », écrivait-il. Il fit effectuer un recensement photographique des différentes populations de l'île, pour les classer par race et les amener à s'affronter, affirmant que cela coûterait moins cher que l'entretien d'un corps expéditionnaire. Cette politique, consistant à diviser pour régner, appliquée par toutes les puissances coloniales, a laissé derrière elle des situations de conflit qui sont autant de bombes à retardement. Leur explosion dans nombre d'anciennes

colonies s'est traduite par des affrontements ethniques, voire des génocides comme dans le cas du Rwanda.

Gallieni revint en France pour la Première Guerre mondiale et sut montrer au cours de cette boucherie que, tout raciste qu'il fût, son mépris pour la vie des soldats français valait bien celui qu'il avait pour les populations des colonies.

Voilà le type d'individus auxquels les hommes politiques qui servent la bourgeoisie française dédient nombre de statues, rues ou stations de métro. Elle a les héros qu'elle mérite, car c'est grâce au sang des hommes et des femmes

envoyés à l'abattoir par ces soudards que se sont constituées et perpétuées bien des fortunes prétendument honorables.

Le geste fait à la station de métro Gallieni n'est bien sûr que symbolique, tout comme les différents gestes visant les statues, monuments ou noms de rues effectués dans le cadre des mouvements de protestation de la jeunesse. Mais ces gestes ont au moins le mérite de rappeler les véritables états de service de ceux que la bourgeoisie et la plupart des hommes politiques français continuent aujourd'hui de révéler comme des héros.

Daniel Mescla

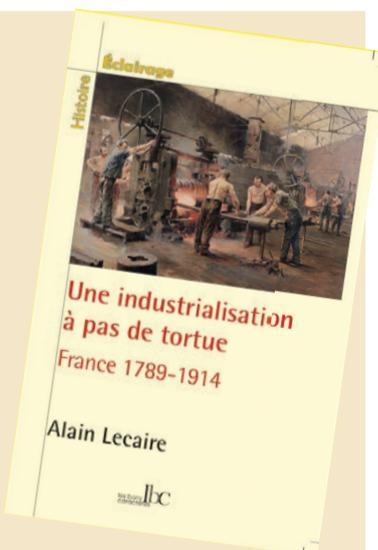
Nouvelle parution Une industrialisation à pas de tortue

Entre la prise de la Bastille en 1789 et l'édification de la tour Eiffel un siècle plus tard, la France est devenue un pays industriel. Mais ce développement fut lent, alors que la bourgeoisie britannique réalisait une véritable révolution industrielle, et qu'États-Unis et Allemagne connaissaient des développements fulgurants.

La France comptait au 19^e siècle nombre d'inventeurs, d'innovateurs et d'entrepreneurs, une masse importante de

capitains y était disponible. Sa population était, au début du siècle, la plus importante du continent après celle de la Russie.

Le livre décrit les conditions de ce développement, dans lequel intervenaient l'héritage de la Révolution de 1789 et le poids social de la paysannerie, les attermolements des capitalistes français, leurs hésitations face à l'investissement industriel et leur attirance pour la rente, sous l'aile protectrice de l'État.



Éditions Les Bons Caractères
Collection Éclairage
128 pages – 8,20 euros
En vente dans toutes les bonnes librairies et sur le site : www.lesbonscaracteres.com

États-Unis : le racisme d'hier et d'aujourd'hui

Depuis la diffusion des images horribles du meurtre de George Floyd par un policier blanc, le 25 mai à Minneapolis, le combat contre le racisme et les violences policières a pris de l'ampleur aux États-Unis.

Partout dans le pays, des manifestations d'indignation et de colère ont lieu. Les dernières en date sont celles du 19 juin, date commémorant l'émancipation des esclaves du Texas à la fin de la guerre de Sécession, deux mois après la reddition du Sud en 1865. On a vu par exemple le syndicat des dockers de la côte Ouest appeler à la grève ce jour-là et se mêler à la manifestation antiraciste d'Oakland, en Californie.

Les trois cents ans d'esclavage, jusqu'en 1865, ont été suivis d'un siècle de ségrégation officielle, jusque dans les années 1960. Les cinquante années suivantes ont été celles d'un capitalisme générant des inégalités sociales à tout-va. La pauvreté, le chômage, les mauvaises conditions de logement, la faible espérance de vie et bien d'autres fléaux continuent aujourd'hui à frapper la majorité des Noirs, qui sont aussi des prolétaires. L'État, avec sa police qui tue de pauvres gens désarmés et sa justice qui en emprisonne par millions, les traite sans pitié et cela a de quoi révolter.

Une des formes que prend le mouvement actuel est de

s'en prendre à des figures historiques qui ont contribué à façonner cette société où le racisme est présent au quotidien. Nombre de leurs statues sont vandalisées, voire déboulonnées. Et en effet elles rendent hommage à des défenseurs de l'esclavage, et ont été mises en place bien après la défaite du Sud esclavagiste lors de la guerre de Sécession. Ainsi le parc de loisirs de Stone Mountain en Géorgie abrite une roche monumentale où ont été sculptées, entre 1912 et 1970, les figures en relief du président de la Confédération esclavagiste et sécessionniste du Sud, Davis, et de ses généraux Lee et Jackson. Les références symboliques ne manquent pas, comme sur le drapeau actuel de l'État du Mississippi, où figure depuis 1894 l'étendard de bataille des armées du Sud.

Les autorités qui ont érigé ces monuments à la gloire des esclavagistes du passé voulaient signifier à la population noire que, si elle était formellement libre, il lui était interdit de vivre librement et de tenter de s'élever dans la société. Ces monuments étaient une des faces de la



Mobilisation pour le déboulonnement de la statue d'un esclavagiste à Charleston.

politique de la bourgeoisie américaine, alliée avec ce qu'il restait des propriétaires terriens esclavagistes, visant à continuer à diviser les classes populaires selon des lignes raciales. Il s'agissait de faire croire aux travailleurs blancs qu'ils pouvaient réagir à l'exploitation féroce que les capitalistes leur imposaient, non en la combattant, mais en se vengeant sur plus misérables qu'eux : les Noirs.

Ces statues sont

évidemment des symboles. Mais le combat contre l'oppression des Noirs est réel. Déboulonner des statues aujourd'hui n'est pas que s'en prendre au passé, cela fait partie d'un véritable combat contre les injustices actuelles et contre l'État américain, qui a toujours maintenu violemment la ségrégation raciale.

Ce n'est pas que du passé non plus pour la minorité de racistes actifs qui se bat contre tout changement.

En 2017, une manifestante voulant abattre la statue du général Lee avait été tuée à Charlottesville, en Virginie, par un raciste fonçant en voiture sur la foule. Marx écrivait que « le capital est venu au monde suant le sang et la boue par tous les pores ». Parmi tous les crimes du capitalisme américain, le racisme n'est pas le moindre. La lutte pour le combattre est d'actualité.

Lucien Déroit



À Montréal.

Contre le racisme anti-Amérindien

Le capitalisme américain s'est construit non seulement sur l'esclavage des Noirs, mais aussi sur l'anéantissement des Amérindiens.

Ceux-ci le savent bien et c'est pourquoi le 22 juin, devant la Maison-Blanche, des manifestants ont essayé d'abattre la statue du président Andrew Jackson (1829-1837), propriétaire d'esclaves, qui a fait déporter des nations indiennes

entières vers des territoires sans ressources, laissant des milliers de morts le long d'un « chemin des larmes ».

De même, Junipero Serra, un missionnaire espagnol du 18^e siècle, a évangélisé les Indiens de Californie en les martyrisant à coup

de conversions obligatoires au christianisme, de travail forcé, d'interdiction de parler leur langue natale, etc. Canonisé par le pape François en 2015, son nom est attaché à de très nombreux bâtiments scolaires en Californie et même une autoroute. Sa statue a été déboulonnée à San Francisco le 19 juin.

Au Canada, le meurtre

d'une jeune Amérindienne le 4 juin, par la police qu'elle avait elle-même appelée à l'aide, a beaucoup choqué. De même que la vidéo du passage à tabac d'un chef autochtone par des policiers. Des manifestations se sont déroulées au Canada depuis début juin contre le racisme dont sont victimes les autochtones et les Noirs.

L. D.

Un rapport du HCR : réfugiés, toujours plus nombreux

Chaque année, le 20 juin, à l'occasion de la journée des réfugiés instituée par l'ONU, le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) publie son rapport.

On peut y lire qu'il y aurait 80 millions de réfugiés dans le monde, soit 1% de l'humanité. Ce nombre a doublé en dix ans car, dit le HCR, non seulement les conflits sont de plus en plus nombreux, mais, comme ils ne s'éteignent pas, les populations déplacées n'ont aucune chance de rentrer chez elles.

La moitié des personnes déplacées le sont dans leur propre pays. 80% de ceux qui ont dû franchir une frontière sont hébergés dans un pays limitrophe de celui qu'ils ont fui, comme les millions de Syriens regroupés en Jordanie, au Liban, en Turquie. Un tiers des réfugiés sont des enfants, dont un bon nombre

sont isolés.

En examinant les causes de chaque conflit d'où sont sortis des réfugiés, on trouverait inévitablement le choc des intérêts des grandes puissances, leur volonté de garder la main sur les richesses et les routes, les armes qu'elles fabriquent et commercialisent, les hommes qu'elles stipendient, les dictatures qu'elles protègent, les cicatrices que leurs pillages ont laissées.

La France, qui fut et reste une des principales puissances, dont les banquiers et les militaires interviennent aux quatre coins du monde, a une large part de responsabilité dans cet état de fait. Elle espère consacrer, selon les chiffres du ministère des Affaires étrangères, 500 millions d'euros par an, à partir de 2022, pour l'aide humanitaire d'urgence. Elle refuse toujours d'accueillir sur son

sol des réfugiés, quand bien même ils dériveraient sur des canots pneumatiques ou gèleraient dans les Alpes. Les opérations extérieures de l'armée française, en année moyenne, coûtent quant à elles 1 milliard d'euros.

Et ceux qui dirigent ainsi le monde prétendent que leur système social est le summum de ce que l'humanité peut atteindre!

Paul Galois

Mali : politiciens et imams exploitent le mécontentement

Plusieurs dizaines de milliers de manifestants sont descendus dans les rues de Bamako vendredi 19 juin pour réclamer la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta. Ils répondaient à l'appel du Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques, une coalition de partis et d'associations menée par l'imam Mahmoud Dicko.

À la remorque de cet imam, on trouve d'anciens ministres et des politiciens écartés de la mangeoire gouvernementale. Après celle du 5 juin, c'était la seconde manifestation massive

Mahmoud Dicko a quitté il y a un an la présidence du Haut conseil islamique qu'il avait dirigé pendant onze ans. À la tête de cette instance, il n'a jamais cessé de mobiliser ses troupes contre les droits des femmes, faisant à chaque fois plier les présidents. En 2009, il avait rassemblé près de 50 000 personnes dans le plus grand stade de Bamako contre le nouveau Code de la famille que voulait instaurer le président de la République alors en place, Amadou Toumani Touré. Dans ce nouveau code, le mariage des jeunes filles, alors autorisé dès 13 ou 14 ans, était repoussé à 18 ans. En cas de succession, l'égalité totale aurait été appliquée entre filles et garçons, sauf demande expresse du défunt. Le « devoir d'obéissance » de la femme à son mari était aussi supprimé.

Il n'a pas fallu longtemps pour que le président batte en retraite devant les démonstrations des religieux. Après avoir soutenu Ibrahim Boubacar Keïta, mis en place par la France dans la foulée de l'intervention militaire de 2013, l'imam Dicko s'est heurté à lui lorsqu'au début 2019 le ministre de l'Éducation nationale du Mali a voulu introduire quelques notions d'éducation sexuelle dans l'enseignement. Ibrahim Boubacar Keïta n'a pas tardé à reculer face aux imams réactionnaires, comme l'avait fait son prédécesseur.

Aujourd'hui, Dicko et ceux qui le suivent tentent de profiter du discrédit de l'actuel président et veulent capitaliser à leur profit la colère qui s'exprime dans plusieurs villes où ont éclaté des émeutes allant jusqu'à l'incendie de bâtiments officiels. La population ne supporte plus les coupures d'électricité dans les quartiers populaires, les difficultés d'accéder à l'eau potable, l'école qui ne fonctionne pas depuis plusieurs années, alors que

parallèlement le clan du président s'enrichit effrontément. Le rejet de l'intervention militaire française, qui soutient un tel régime tout en étant incapable d'assurer la sécurité face aux groupes djihadistes, ne cesse de croître.

Ces leaders qui invitent les travailleurs et les couches populaires maliennes à se ranger derrière eux, imams réactionnaires ou vieux chevaux de retour de la politique malienne, ne sont pas différents d'Ibrahim Boubacar Keïta. S'ils arrivaient d'une manière ou d'une autre à se hisser au pouvoir en utilisant la colère populaire, ils mèneraient exactement la même politique. La corruption, la soumission servile à l'impérialisme français et le mépris le plus total pour les besoins élémentaires de la population seront encore au menu, assortis des préjugés véhiculés par les tenants de l'islam rigoriste à l'égard des femmes.

Alors, les travailleuses et les travailleurs qui aujourd'hui s'opposent à la politique du président en place ne doivent pas non plus être dupes des leaders de cette opposition. Dans leur lutte contre les couches dirigeantes et contre l'impérialisme, ils doivent se donner leurs propres organisations.

Daniel Mescla



« Arrêtez de nous tuer ! »

Brésil : "La police la plus violente du monde"

Un enfant de 14 ans a été tué par la police il y a peu, chez lui dans une favela de Rio de Janeiro ; on a relevé 70 impacts de balles dans la maison.

Ce meurtre rapporté par le journal *Le Monde* rappelle la violence extrême et quotidienne de cette police, en guerre permanente contre les pauvres des quartiers déshérités du pays.

En 2019, près de 6 000 morts victimes de la police ont été recensés au Brésil. C'est, en proportion d'une population moins importante, cinq fois plus qu'aux États-Unis. Dans 75 % des cas, il s'agit d'hommes noirs, le plus souvent jeunes et habitant des quartiers défavorisés. Entre 2015 et 2019, 25 000 Brésiliens ont ainsi été tués par la police de leur pays.

Dans ce pays marqué par les inégalités les plus

extrêmes, bien souvent la seule issue offerte aux jeunes des quartiers les plus pauvres est de s'enrôler dans les gangs ou dans la police. Les jeunes mis ainsi en première ligne sont amenés à s'entretuer. En outre, bon an mal an, près de 150 policiers se suicident chaque année.

La violence antipauvres est alimentée par les politiciens, du chef de l'État, Bolsonaro, aux maires des plus grandes villes. Celui de Sao Paulo l'a déclaré ouvertement : pour lui, « la place d'un bandit n'est pas au commissariat ni en prison mais au cimetière ».

Paul Sorel

Covid : les pays pauvres de plus en plus frappés

Alors que dans les pays européens la pandémie semble marquer le pas et le nombre de décès et de cas nouveaux reculer, à l'échelle mondiale il n'en est rien, selon l'Organisation mondiale de la santé.

Le directeur général de l'OMS a en effet déclaré que la pandémie continue de s'accélérer, indiquant : « Il a fallu plus de trois mois pour que le premier million de cas soit signalé. Le dernier million de cas a été signalé en seulement huit jours. » Aujourd'hui, dans le monde, on dénombre plus de 9 millions de personnes contaminées et près de 500 000 morts du Covid-19.

Désormais l'épicentre de la maladie se situe en Amérique latine. Tous les pays sont atteints, du Brésil avec 50 000 morts au Mexique avec 20 000 morts, en passant par les 8 000 morts du Pérou. La Guyane, cette colonie française limitrophe du Brésil, en subit d'ailleurs les conséquences, puisque c'est la seule région encore en rouge sur la carte sanitaire, et le gouvernement français y envisage même le reconfinement.

Dans ce continent ravagé par le virus, les conditions

économiques ajoutent leur lot de drames aux conditions sanitaires. Dans les favelas des mégapoles de Rio de Janeiro et de Sao Paulo, la population livrée à elle-même paye un lourd tribut. Et la politique absurde d'un Bolsonaro, qui a nié l'épidémie et refusé même le confinement, ne permet pas à la population de faire front efficacement.

En France et en Europe, aucun moyen scientifique ne permet de savoir si l'épidémie connaîtra un rebond, avec par exemple une seconde vague à l'automne, et ce ne sont pas les déclarations du conseil scientifique jugeant cette vague extrêmement probable qui peuvent trancher cette question. Mais, même si cette seconde vague n'a pas lieu, les effets du virus se feront encore sentir, ne serait-ce parce que cette crise sanitaire a ouvert la voie à une vaste crise économique et sociale

Cédric Duval



Manifestation contre IBK.

Juin 1950 : le début de la guerre de Corée

Le 25 juin 1950, l'armée de la Corée du Nord franchissait le 38^{ème} parallèle et entra en Corée du Sud. Ainsi commençait une guerre qui allait faire un million de morts, ravager le pays et faire craindre le déclenchement d'une troisième guerre mondiale, en attisant la guerre froide entre les États-Unis et l'Union soviétique.

La péninsule de Corée était devenue une colonie de fait de l'impérialisme japonais en 1905. Ce dernier s'en servait comme d'une annexe industrielle et agricole et un réservoir de main-d'œuvre. À l'été 1945, devant l'imminence de la défaite japonaise et le vide étatique causé par le départ de l'armée d'occupation, les États-Unis décrétèrent que le pays serait coupé en deux suivant le 38^{ème} parallèle. Au sud, l'armée américaine se chargerait elle-même d'assurer l'ordre, laissant ce soin à l'armée soviétique au nord, sur le modèle de ce qui se faisait en Europe et pour les mêmes raisons : il ne fallait laisser aucune place à d'éventuels soulèvements révolutionnaires de la population.

Cette division entre les deux Corées, qui existe toujours, était censée ne durer que le temps du remplacement de l'administration coloniale japonaise par des institutions coréennes. Mais, quels qu'aient été le plan des militaires américains et les intentions des bureaucrates du Kremlin, il fallait compter avec la population coréenne.

Au Nord, moins peuplé et moins industrialisé, le dirigeant communiste Kim Il Sung, grand-père du dictateur actuel, ne mena en réalité rien d'autre qu'une politique nationaliste, avec l'aval de Staline. Cela comportait l'union nationale, la nationalisation des usines, dont de toute façon les propriétaires japonais étaient

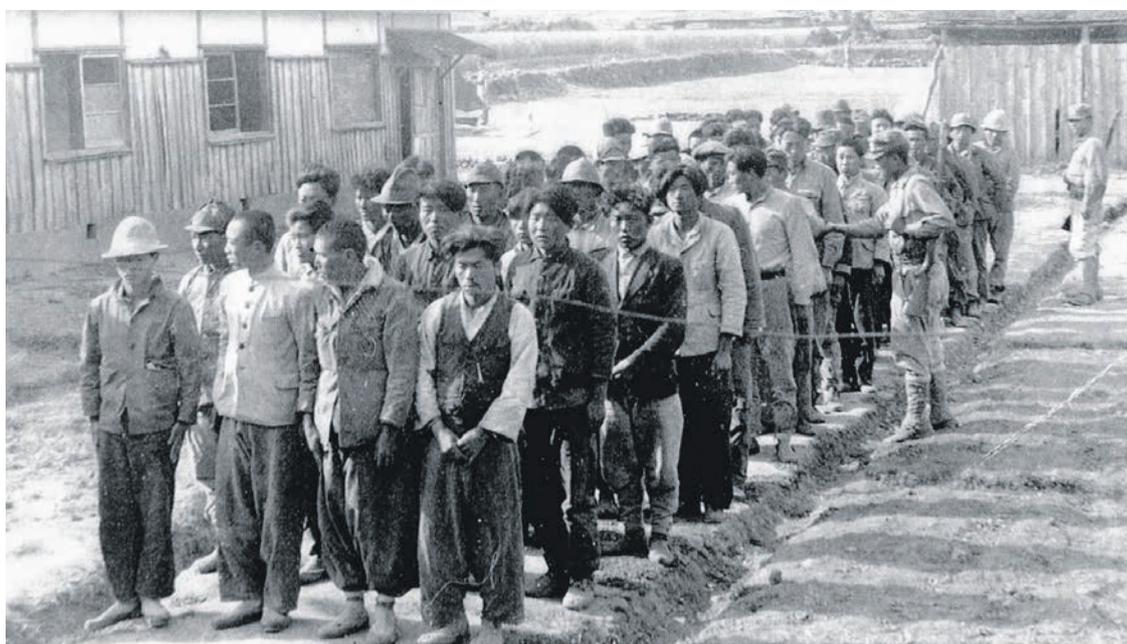
en fuite et, surtout l'expropriation sans indemnité des propriétés foncières, y compris celles détenues par les riches Coréens, et la distribution de terres aux paysans pauvres. Kim, spéculant sur la fierté de la libération nationale, parvint ainsi à mettre en place son appareil d'État.

Révolte ouvrière au Sud

Au Sud, l'armée d'occupation américaine reprit en main la police coloniale que les occupants japonais avait formée. Dès novembre 1945, elle commença à réprimer tout ce qui ressemblait à un communiste, à un syndicaliste ou même à un militant de l'indépendance de la Corée. L'affrontement culmina en septembre 1946, lorsque la grève des cheminots se transforma en grève générale et que les travailleurs répondirent par l'insurrection aux opérations de répression menées par les GI's. Le mouvement fut en fin de compte brisé sous les chenilles des chars américains.

Durant les mois où les travailleurs du Sud se battaient, et alors même que les militants du Parti communiste coréen étaient au premier rang, le Nord restait l'arme au pied. Cette attitude en dit plus long sur la nature du régime alors en formation que tous les discours de ses dirigeants. L'Union soviétique de Staline, elle non plus, ne leva pas un cil en faveur des travailleurs coréens.

La classe ouvrière une



Jeonju, 1948 : prisonniers avant leur exécution pour communisme.

fois matée, les États-Unis établirent en Corée du Sud une dictature à leur main et lui fournirent toute l'aide militaire possible, dans le cadre de la montée des tensions entre le bloc occidental et le bloc soviétique et du début de la guerre froide. C'est précisément ce développement de l'armée du Sud qui incita Kim Il Sung à prendre les devants d'une attaque, le 25 juin 1950.

Les troupes du Nord, porteuses de l'espoir d'une réforme agraire, furent plutôt bien accueillies au Sud. Elles progressèrent rapidement, parvenant à enfermer les débris de l'armée du Sud dans la presqu'île de Pusan. Mais, un an après la prise du pouvoir par Mao en Chine, l'impérialisme américain ne voulait pas être bafoué une seconde fois et voir un de ses protégés vaincu par un allié de l'URSS. Désormais, les États-Unis étaient prêts à mettre tous les moyens pour maintenir en place les régimes à leur botte et pour défendre les frontières établies à Washington. Après avoir

obtenu l'accord de l'ONU, sauf l'URSS bien sûr, l'armée américaine et quelques contingents de pays alliés, dont la France, volèrent au secours de la dictature coréenne.

L'armée américaine en première ligne

Les États-Unis envoyèrent donc leur flotte renforcer l'armée encerclée à Pusan et leurs parachutistes reprendre pied derrière les troupes du Nord. La puissance de l'aviation, des blindés et de l'artillerie américains était sans commune mesure avec ce que l'armée du Nord, même soutenue par l'URSS, pouvait aligner. L'armée du Nord, à son tour encerclée, repassa le 38^{ème} parallèle, poursuivie par les troupes américaines. Ces dernières montèrent tellement au nord qu'elles en vinrent à menacer la frontière chinoise. 200 000 soldats chinois entrèrent alors dans la bataille pour les repousser. Le général MacArthur, en charge des opérations en Corée, ayant demandé l'autorisation d'entamer la guerre contre la Chine, y compris en utilisant l'arme atomique, fut limogé. Washington estimait qu'il valait mieux s'en tenir là, en maintenant leur dictateur au Sud et en discutant avec Moscou et Pékin le statu quo que ceux-ci se montraient prêts à accepter.

Chaque armée se remplaça donc de son côté du 38^{ème} parallèle et un cesse-le-feu finit par être signé en juillet 1953. Durant ces trois années de guerre, l'armée américaine avait lâché plus de bombes sur la Corée qu'elle n'en avait utilisé pendant la Deuxième Guerre mondiale. La Corée du Nord avait vu ses infrastructures détruites, ses

routes éventrées, ses villes incendiées. Ces destructions massives, suivies par un blocus féroce, allaient conditionner toute l'évolution ultérieure du pays, y compris les dictateurs mégalomanes et la famine organisée.

L'armée américaine et ses séides coréens commirent durant cette guerre les exactions coutumières dans les expéditions coloniales et dans les répressions de mouvements sociaux. La seule reconquête par le Sud de sa capitale, Séoul, fut suivie, selon les chiffres officiels, de l'assassinat de 100 000 civils. Des documents mis au jour des années après, et que la télévision française a montrés récemment, font voir comment, à plusieurs reprises, des soldats américains ont exécuté par centaines des réfugiés civils, au prétexte qu'ils ne pouvaient séparer les espions des autres. La dictature installée par l'impérialisme dans le Sud allait durer des dizaines d'années et n'a quelque peu desserré son étoupe que récemment, entre autres sous la poussée de la classe ouvrière.

La paix armée instaurée depuis la guerre de Corée de part et d'autre du 38^{ème} parallèle dure encore aujourd'hui. Le découpage de la Corée, en séparant une population, en créant deux appareils d'État rivaux, l'un soutenu par l'impérialisme, l'autre soigneusement isolé et boycotté, mais allié de la Chine, a été et reste un des points les plus inflammables de ce monde instable. Les principaux responsables de cet état de fait ne sont ni à Séoul ni à Pyongyang, mais dans les métropoles impérialistes, à New York au premier chef.

Paul Galois



Après un raid américain sur Pyongyang.

Hôpitaux: qui sème le mépris, récolte la révolte

Pour justifier la violence de l'arrestation de Farida, 50 ans, infirmière à l'hôpital de Villejuif, les chefs de la police ont diffusé des images où on la verrait jeter quelques cailloux contre des policiers protégés et équipés pour cela, lors de la manifestation des travailleurs hospitaliers du 16 juin. Ils ont même parlé à son propos « d'une gilet jaune radicalisée ».

Mais, comme l'a dit l'une de ses filles dès le soir de son arrestation, Farida est d'abord « une infirmière qui a bossé pendant trois mois entre 12 et 14 heures par jour. Elle a eu le Covid. Aujourd'hui, elle manifestait pour qu'on revalorise son salaire, qu'on reconnaisse son travail ». Le témoignage émouvant de Farida, interrogée par Mediapart au lendemain de sa longue garde à vue, montre que le mépris affiché par Macron et ses ministres pour les revendications des soignants ne peut qu'alimenter une révolte salutaire.

Comme tant d'autres travailleurs des hôpitaux, applaudis tous les soirs à 20 heures et présentés comme des héros

par le gouvernement pour mieux faire oublier qu'il les envoyait au front sans moyens, Farida a entendu les promesses de revalorisations salariales, d'embauches et de moyens supplémentaires pour l'hôpital. Or, non seulement elles n'ont pas été tenues, mais ceux qui sont descendus dans la rue pour les rappeler aux ministres se sont fait gazer par la police. « On asphyxie les hôpitaux et on nous gaze dans la rue. On nous a promis beaucoup, et maintenant on nous fait manger de la boue », a résumé l'infirmière pour expliquer son geste contre la police, plus symbolique que dangereux.

Comme tant d'autres infirmières, elle ne veut

plus culpabiliser quand elle rentre chez elle après une journée ou une nuit à l'hôpital car elle n'a pas pu faire son métier correctement faute de temps à consacrer aux patients. Elle ne supporte plus que les toilettes des personnes âgées soient chronométrées ; que les aides-soignantes ou les infirmières n'aient plus le temps de parler ou de toucher les malades ; qu'elles soient noyées sous toutes les tâches médicales, sanitaires ou administratives.

Embauchée comme auxiliaire puéricultrice par l'AP-HP, devenue infirmière, faisant aujourd'hui fonction de cadre infirmier, Farida dénonce la réduction drastique des formations professionnelles proposées au personnel. Pour avoir exprimé sa déception et sa colère, elle sera jugée le 25 septembre et risque jusqu'à trois ans de prison et 45 000 euros d'amende pour « outrage, violence et rébellion ». Soignants ou



L'arrestation à la manifestation du 16 juin.

pas, les travailleurs devront être nombreux à se mobiliser ce jour-là pour affirmer aux juges qu'ils partagent la révolte légitime de cette infirmière. Mais au-delà de ce procès scandaleux, pour que les hôpitaux ou les Ehpad disposent

des moyens et du personnel suffisants pour s'occuper dignement des patients, il faudra s'en prendre aux vrais responsables : les financiers qui les asphyxient et les gouvernements qui gèrent en leur nom.

Xavier Lachau

Nokia : 1 200 suppressions d'emplois, inadmissible !

La direction de Nokia, géant de la téléphonie, a dévoilé lundi 23 juin son « projet de transformation en France, dans le cadre d'un programme global, en vue de réduire les coûts et d'améliorer l'efficacité opérationnelle », nom pompeux donné à son plan de licenciements.

Les chiffres ont été donnés et sont catastrophiques.

Nokia supprime d'un trait de plume 1 233 emplois, soit le tiers de l'effectif total de la filiale Alcatel-Lucent International. Avant la fin 2021, la direction veut 831 salariés en moins sur le site de Nozay, dans l'Essonne, qui en compte aujourd'hui 2 874. Sur le site de Lannion, dans les Côtes-d'Armor, plus de la moitié de l'effectif disparaîtra, 402 personnes sur 780.

Ce plan a été pris comme un véritable coup de massue par beaucoup de salariés,

essentiellement des ingénieurs. La direction avait fait croire aux jeunes que Nokia était une bonne et sérieuse société et prétendait compter sur leur compétence dans la Recherche & Développement pour faire face aux concurrents Huawei et Ericsson dans la guerre commerciale dans le secteur de la 5G.

Il n'y avait là que belles paroles, puisque 83 % de ces suppressions d'emplois concernent la R&D, tout comme les promesses qu'avait données en 2015 le ministre de l'Économie

d'alors, un certain Emmanuel Macron, lorsque Nokia avait avalé Alcatel-Lucent, en assurant qu'il n'y aurait pas de destructions d'emplois en France.

On peut en dire autant de l'engagement de Nokia vis-à-vis du gouvernement français, qui avait juré-craché maintenir les effectifs sur place, mais licencie dès que la période d'engagement se termine.

Et que dire des félicitations de la direction quant à la bonne productivité pendant le télétravail, avant qu'elle procède à ce coup de balai, quelques semaines plus tard, alors que le télétravail est encore quasi général.

Dès mardi 24 juin, un rassemblement a été organisé sur le site de Lannion. Près de 400 salariés se sont retrouvés pour dire ce qu'ils pensaient de Nokia. Et à Nozay, beaucoup veulent une véritable réaction. Nokia ne souffre aucunement de la crise, qui touche bien des secteurs. Au contraire, la téléphonie fait partie des secteurs qui ont le vent en poupe. Ces 1 233 suppressions d'emplois, qui vont se traduire par des licenciements, en sont d'autant plus inadmissibles.

Correspondant LO



Concurrence, crise ... C'est avec notre peau qu'ils font leurs profits

Mediator : le cynisme de Servier

Mardi 23 juin, les réquisitions contre les laboratoires Servier et l'Agence du médicament ont débuté, dans le cadre du procès du Mediator. Le jugement devrait être prononcé le 6 juillet.

On sera ainsi peut-être parvenu à la conclusion d'un des plus grands scandales sanitaires de ces dernières années. Les responsables seront peut-être condamnés à de la prison ferme, comme le numéro deux des laboratoires Servier, Jean-Philippe Seta. Quant à l'Agence du médicament, nom de l'autorité sanitaire de contrôle de l'époque, c'est pour ne pas avoir fait son travail scientifique de surveillance qu'elle s'est retrouvée sur le banc des accusés.

Le scandale du Mediator a éclaté grâce aux efforts d'une pneumologue, le docteur Irène Frachon qui, la première, a fait le lien entre ce médicament et des décès liés à des pathologies cardiaques. Commercialisé pendant plus de trente ans, de 1976 à 2009, date de son retrait du marché, il était largement prescrit

comme antidiabétique et remboursé par la Sécurité sociale. Les laboratoires Servier, accusés d'avoir sciemment dissimulé les effets toxiques du Mediator, sont poursuivis pour « tromperie aggravée », « escroquerie » et « homicides et blessures involontaires ». On estime que le Mediator serait responsable de 1 500 à 2 000 décès.

Pendant ces trente ans, le Mediator aura été prescrit à près de cinq millions de malades ignorants des risques. Pour eux ce furent des années de souffrance, pendant que Servier et ses actionnaires encaissaient des profits.

Servier sera sans doute condamné à indemniser un peu ses victimes. Reste aussi qu'il aura atteint ses objectifs industriels, à savoir faire de ses médicaments des pilules en or.

Cédric Duval

Urgences hospitalières : l'anormal ne peut plus durer

La situation des services d'urgence menace à nouveau de se dégrader rapidement. La parenthèse de l'épidémie semblant se refermer pour l'instant, tout le personnel craint le retour à la situation précédente.

Cela fait des dizaines d'années que les services d'urgence sont chroniquement débordés. Les causes sont maintenant bien connues : la pénurie de médecins en ville entraîne un afflux des patients aux Urgences pour des pathologies qui ne le nécessitent pas, la pénurie de médecins à l'hôpital complique et alourdit le travail de ceux qui restent, le manque de lits dans les hôpitaux allonge considérablement le temps de présence des patients aux Urgences. Chaque fois qu'il se produit une canicule ou une épidémie de grippe, les malades s'accumulent sur des brancards et beaucoup ne peuvent pas être correctement soignés.

De ce point de vue, l'épidémie de coronavirus a été différente. Au début, les

masques et le matériel de protection ont manqué et une partie du personnel s'est lui-même contaminé. Puis les hôpitaux ont été réorganisés et le personnel redéployé. L'activité a été presque entièrement consacrée au Covid : si le travail était plus compliqué que d'habitude à cause de la nécessité de se protéger, il y avait des effectifs suffisants et sans débordement aux Urgences. Les autres pathologies avaient pratiquement disparu, en grande partie parce que les patients renonçaient aux soins par crainte de la contagion. Si les réanimations ont été saturées dans les hôpitaux, ce n'était donc pas le cas des services d'urgence.

Maintenant, comme dans le reste de l'hôpital, les renforts sont partis et



CLAUDE CHEVIN

les patients reviennent, certains dans un état plus grave. Et d'emblée, la crainte du débordement réapparaît.

Quelles que soient les promesses de « plan massif » pour les hôpitaux faites par le gouvernement, la situation risque encore de s'aggraver. À l'hôpital de Creil dans l'Oise, par exemple, le Smur ne fonctionne plus tous les jours

par manque de médecin. À l'hôpital Béclère dans les Hauts-de-Seine, une diminution par deux du nombre d'internes et le départ de deux médecins replongent le service dans la crise. Les plans de fermetures de lits, de services d'urgence et même d'hôpitaux sont toujours d'actualité.

La colère actuelle du personnel hospitalier s'est manifestée d'abord aux

Urgences, en mars 2019. Cela s'est étendu à tout l'hôpital, et notamment aux médecins, à l'automne.

L'épidémie a rendu ce mécontentement moins visible pour un temps, mais les manifestations du 16 juin ont montré qu'il est encore bien là et qu'il est compris d'une grande partie de la population hors des murs de l'hôpital.

Jean Pollus

Psychiatrie : quand une direction met le soin sous clé

Durant le week-end du 8 mai, tous les patients d'une unité de l'hôpital Roger-Prévoit de Moisselles, dans le Val-d'Oise, ont été enfermés à clé dans leurs chambres sur décision de l'administration, sous prétexte d'un risque de contamination au Covid.

Cet enfermement n'était pas une mesure médicale : le médecin de garde présent, mis devant le fait accompli, a refusé de le cautionner. Le 11 mai, une patiente de l'hôpital, enfermée à clé, s'est jetée par la fenêtre de sa chambre.

Ce drame est à la mesure de la maltraitance ressentie par les patients. Un enfermement choquerait n'importe qui, mais en psychiatrie, beaucoup viennent se soigner précisément parce

qu'ils sont victimes d'un sentiment de persécution ou d'une intense solitude. Cette mesure rappelle ce qui s'est passé dans certains Ehpad depuis mars, où durant parfois trois mois, des résidents âgés ont été enfermés et privés de visites.

L'équipe soignante, révoltée, a non seulement refusé cette décision d'enfermement, mais a cherché à rendre la situation publique, afin de contrer la direction de l'hôpital,

en alertant la contrôleuse générale des lieux de privation de liberté. En psychiatrie, la contrainte est parfois une nécessité clinique. Mais ce que dénoncent certains des soignants avec rage, c'est sa banalisation, pour une tout autre raison, liée à la politique d'économie sur la santé de l'État.

À l'échelle du pays, entre 1980 et aujourd'hui, le nombre de lits d'hospitalisation est passé de 120 000 à 55 000. La part

des hospitalisations décidées sans le consentement du patient était de 80 000 en 2018 et a doublé en vingt ans. Lorsque le personnel est trop peu nombreux pour passer du temps avec un patient agité, la solution restante est de l'enfermer ou de l'attacher. Par sa politique, l'État pousse dans le sens de cette violence, alors que le savoir-faire pour soigner dignement est bien là. D'où la honte et la perte de sens dont parlent fréquemment infirmiers et

médecins.

Mais des soignants expriment aussi leur colère, et mettent en avant les mobilisations et les grèves menées ces deux dernières années : les « blouses noires » de l'hôpital du Rouvray, les « perchés » du Havre, le collectif « Pinel en lutte » à Amiens, ou encore la grève récente de l'hôpital du Vinatier de Lyon.

Ils affirment ainsi que se battre contre cette évolution est une nécessité.

Correspondant LO

Paracétamol : une relocalisation, prétexte pour réclamer des aides

Lors de sa visite chez Sanofi-Pasteur à Marcy-l'Étoile (Rhône) le 16 juin, Macron a parlé de relocaliser en France la production de paracétamol.

Cette molécule est à la base de nombreux médicaments très consommés, tels que le doliprane, le dafalgan ou l'efferalgan, et les besoins ne manquent pas.

Mais sa fabrication est soumise à la loi du profit et aux rapports de force entre capitalistes : les puissants industriels de la pharmacie comme Sanofi ou Upsa cherchent à l'acheter le moins cher possible, et les fabricants des principes actifs veulent aussi dégager

des bénéfices.

En 2008, le groupe Rhodia avait fermé la dernière unité de production de paracétamol située à Roussillon, dans l'Isère, en supprimant 45 emplois sur le site et autant d'emplois indirects. Pour être rentable, l'atelier vieillissant aurait exigé des investissements, les prix du paracétamol étant trop bas, et les dirigeants espéraient, en fermant des capacités de production, faire monter les prix de vente du

paracétamol qu'ils produisaient en Chine.

Aujourd'hui, les patrons de la chimie, comme l'entreprise Segens qui a racheté l'activité aspirine de Rhodia, voient dans ce débat sur la relocalisation l'occasion de négocier des aides de l'État pour financer leurs investissements et leur recherche. Les arguments de souveraineté nationale avancés par divers politiques ne font que servir de prétexte à de nouvelles aides publiques pour grossir les profits privés.

Correspondant LO



ADP: la "poule aux œufs d'or" veut licencier

« Nous devons procéder à des ajustements de même nature que ceux des compagnies aériennes ». Quand Augustin de Romanet, PDG d'ADP (ex-Aéroports de Paris), parle d'ajustements dans *Le Journal du Dimanche*, cela signifie, et tout le monde l'aura compris, qu'il s'apprête, comme Air France par exemple, à continuer à sabrer en grand dans les emplois.

Les emplois des quelque 7 000 salariés d'ADP en France (sur près de 26 000 dans le monde) sont ainsi sur la sellette, après que le numéro un du monde des aéroports ait déjà jeté à la rue des milliers de CDD, intérimaires et employés de sous-traitants dès le début de la crise sanitaire.

Début juin, Romanet avait préparé son mauvais coup en déclarant sur Europe 1 : « Pendant trois ans, avec les débats sur la privatisation [d'ADP], on a dit que nous étions une poule aux œufs d'or. Eh bien, un jour, la poule aux œufs d'or n'a plus d'œufs. »

C'est un mensonge... en or. Car, s'il est vrai que, du fait du coronavirus, la quasi-interruption du trafic aérien a affecté la « poule aux œufs d'or »-ADP, elle n'en sort pas, loin s'en faut, totalement déplumée.

Son PDG l'a avoué à mi-mot dans les médias, en chiffrant à seulement 50 % la perte en chiffre d'affaires d'ADP. Et il ne faut pas oublier qu'ADP, premier groupe mondial pour la gestion des aéroports (45 dans divers pays, dont 12 en France : Roissy, Orly, Le Bourget, etc.), n'a pas placé tous ses œufs dans le même panier. C'est un groupe financier international de gestion d'actifs et, aussi, ce qui n'a pas pâti de la crise sanitaire, le premier propriétaire foncier d'Île-de-France avec 7 000 hectares de terrains !

Les activités aéroportuaires, commerciales, financières et autres d'ADP, en plus d'un régime d'imposition spécifique très avantageux, ont fait qu'avant cette crise, le cours de son action ne cessait de croître (+ 165 % en cinq ans) et

qu'entre 2016 et 2019, ADP avait offert deux milliards de dividendes à son principal actionnaire, l'État français. C'est dans ces conditions que le gouvernement avait prévu de le privatiser : ce groupe florissant aurait dû rapporter gros aux capitalistes ayant acheté une part du capital qu'y détient l'État français (50,6 %), à côté de l'État néerlandais (8 %) et du premier actionnaire privé d'ADP, le géant du BTP Vinci (8 %), ainsi que des fonds de placements, des banques d'affaires.

Depuis l'introduction d'ADP en Bourse, en 2006, ses actionnaires publics et privés ont accumulé des dizaines de milliards de profits. Ceux-ci suffiraient amplement à garantir tous les emplois dans le secteur aéroportuaire. À commencer par les milliards engrangés par l'État, puisque, de Macron à Le Maire et Philippe, ses dirigeants prétendent avoir pour souci de « préserver l'emploi ».

Mais quelle préservation de l'emploi ? Le ministre de l'Économie fait mine de froncer les sourcils en « découvrant » tous les emplois



GONZALO FUENTES

que veut supprimer Air France, alors que depuis des semaines ces chiffres circulent dans la compagnie et que l'État, qui est son premier actionnaire, ne peut l'ignorer puisqu'il y a donné son aval.

« Après chaque crise, disait Ramonet dans son dernier rapport d'activité, l'industrie aéroportuaire a su s'adapter et redécoller. » La « poule aux œufs d'or » sait non seulement voler – et voler le produit du travail des dizaines de milliers de travailleurs qu'elle

exploite – mais elle se prépare à voler encore plus haut dans le ciel des profits, après s'être délestée d'une partie d'entre eux.

En tout cas, si les travailleurs des aéroports n'y font pas échec, c'est ce que veulent Ramonet et la ministre, Elisabeth Borne, qui vient d'annoncer que la privatisation d'ADP pourrait reprendre en 2022, une fois que cette super machine à dégager des profits tournera de nouveau à plein rendement.

Pierre Laffitte

Roissy – aéroport: de nombreux emplois menacés

Les problèmes se multiplient dans la zone aéroportuaire de Roissy. Chez ADP, le PDG veut préparer les esprits à de futurs licenciements par une allocution interne et une interview au *Journal du Dimanche*. L'annonce de suppressions de postes chez Air France frappe les esprits.

Aux yeux des salariés de la zone, il s'agit d'entreprises dans lesquelles ils seraient davantage protégés que les autres. Mais les milliards d'argent public versés à l'aéronautique, et

notamment à Air France, ne freinent pas les patrons.

Tous les travailleurs sont menacés. Ainsi, DutyFly veut licencier sa cinquantaine de salariés qui préparent les chariots

de vente en hors taxes à bord des avions de diverses compagnies. Elle se présente comme une petite entreprise, mais ses actionnaires ne sont rien moins que Lagardère et Servair.

Là où le travail reprend, ce n'est pas mieux. Les pertes dues au chômage partiel pèsent et pour beaucoup, travailler quelques jours dans le mois est bon à prendre. Mais certains patrons comme City one

bag n'en font travailler que quelques-uns sans faire tourner l'effectif, pour mieux diviser. Chez Checkport, une entreprise de sûreté, c'est le chômage partiel qui pose problème, car les salariés en congé à l'étranger et qui n'ont pas pu rentrer n'ont pas été indemnisés.

Un nombre important de salariés sont tombés malades du Covid et certains sont décédés à cause

de la négligence patronale et du manque de mesures de sécurité. Mais la maladie professionnelle n'est pas reconnue, ce qui serait pourtant le minimum.

Que les emplois soient directement menacés ou pas, dans de grandes sociétés ou dans de petites, dans le monde de l'aérien, les patrons n'ont pas cessé de voler.

Correspondant LO

Servair – Roissy : ce n'est pas aux travailleurs de payer

Depuis plusieurs semaines, les salariés de Servair et ceux des filiales manifestent leur colère et leur inquiétude face à leurs directions. Celles-ci préparent un plan d'économies draconien menaçant emplois et salaires.

Mardi 23 juin, un nouveau rassemblement a réuni 300 salariés sur le parking de Servair 2 à Roissy, davantage que la semaine passée, avec le camarade soleil et quelques délégués d'autres entreprises menacées elles aussi.

Servair prépare principalement les plateaux repas des avions. C'est une filiale d'Air France et de

Gategroup, un des leaders du secteur, qui appartient lui-même au fonds d'investissement américain TPG. Il ne s'agit donc pas de petites sociétés sans moyens. Si la réduction du trafic aérien a entraîné la mise au chômage partiel des salariés, la direction profite de la situation pour restructurer et occupe ceux des syndicats qui le veulent bien à discuter

des fluctuations de l'activité et des sacrifices qui en découlent d'après elle.

S'il y a moins de travail, les travailleurs n'ont pas à payer les pots cassés. L'idée d'imposer que l'on répartisse le travail entre tous sans perte de salaire doit faire son chemin. Le PDG de Servair a eu beau affirmer dans une lettre et deux vidéos que les rassemblements sur le parking ne pouvaient mener qu'à l'impasse, ils apparaissent au contraire comme la voie à suivre.

Correspondant LO



Boulangerie de l'Europe - Reims : dix jours de grève

Lors de la crise sanitaire, la Boulangerie de l'Europe, une entreprise de 95 salariés, a continué de fonctionner, produisant 200 000 baguettes par jour afin de fournir les magasins Lidl.

L'usine appartient au groupe Neuhauser, contrôlé par Soufflet, la plus grande fortune de Champagne-Ardenne. Ce dernier avait fait afficher à la pointeuse qu'il saurait se montrer reconnaissant une fois la vague épidémique passée. Mais, comme remerciement, les ouvriers ont appris la suppression de leur prime de productivité, qui pouvait aller jusqu'à 250 euros selon les services. Quelque temps auparavant, ils avaient appris que la direction leur avait caché deux cas de contamination, pour ne pas avoir à supporter le coût financier d'une désinfection des locaux.

La grève a débuté dans la nuit du 8 juin, contre la suppression d'une partie de la rémunération et pour obtenir une prime

exceptionnelle de 1 000 euros pour tous pour avoir travaillé lors de la crise sanitaire. Elle a été suivie par 49 des 60 ouvriers, ce qui a arrêté totalement la production. Le piquet était tenu jour et nuit, montrant une détermination qui s'est renforcée au fil du temps. La grève a aussi été suivie pendant quelques jours sur les sites de Maubeuge et Folschviller.

À l'usine de Reims, qui n'a pas connu de grève depuis 1975, c'était pour beaucoup une première expérience. Contenu depuis des années, tout le mécontentement sur les conditions de travail particulièrement pénibles, les vexations et les humiliations est ressorti.

Les travailleurs ont cherché à faire connaître leur mouvement en fabriquant

des banderoles et en organisant des collectes sur un rond-point commercial à proximité, récoltant de nombreuses marques de soutien. De son côté, la direction ne voulait rien céder et a même décidé de fermer l'usine le week-end, alors

qu'elle tourne habituellement sept jours sur sept. Ce n'est qu'au bout de dix jours qu'elle a finalement reculé.

Les travailleurs ont obtenu que la prime de productivité concerne tous les services et soit fixée avec un montant minimum de

209 euros pour les mois de mai à juillet, et l'engagement d'une prime Covid d'un minimum de 300 euros. Si pour certains ouvriers le compte n'y est pas, cela n'en reste pas moins une victoire morale sur la direction.

Correspondant LO



SNCF - Brétigny : l'injustice suit son cours

Les juges d'instruction chargés de l'enquête sur la catastrophe ferroviaire de Brétigny viennent d'ordonner un procès non seulement contre la SNCF, mais contre un cheminot pour homicides et blessures involontaires.

Ce cheminot, âgé de 24 ans au moment des faits, se retrouve poursuivi dans ce dossier, en lieu et place des dirigeants et ministres qui ont imposé des économies criminelles sur l'entretien des voies.

Le 12 juillet 2013, a eu lieu une des pires catastrophes ferroviaires, quand le train Intercités Paris-Limoges a déraillé à Brétigny, entraînant la mort de sept passagers ainsi qu'une trentaine de blessés. Il s'agissait

d'une catastrophe prévisible. La vétusté incroyable du réseau était dénoncée depuis plusieurs années par les cheminots et des usagers de cette zone, tout comme la baisse des effectifs chargés du contrôle et de la maintenance de la voie. Mais sans résultat. Ainsi la brigade chargée de l'entretien de la zone avait vu ses effectifs divisés par deux de 2000 à 2012, passant de seize à huit cheminots. Le cheminot inculpé, jeune cadre de

proximité, s'est ainsi retrouvé, lors de la dernière tournée d'inspection avant l'accident, à contrôler seul une portion de voies de 8,7 kilomètres particulièrement dangereuse comportant 24 aiguillages ! Il lui est reproché de n'avoir pas détecté le desserrage de boulons sur une pièce métallique reliant deux rails, qui a entraîné le déraillement du train. La SNCF a tenté de faire obstruction à l'enquête et a même réalisé des faux, comme l'a révélé la presse en 2016.

L'accident de Brétigny met directement en accusation la politique poursuivie

par la SNCF et RFF pendant plusieurs décennies. Les investissements et le renouvellement des voies ont été littéralement laissés à l'abandon à l'échelle nationale à partir des années 1980, entraînant la vétusté d'une proportion croissante du réseau ferré. Les équipements de voies sont devenus hors d'âge, sur une grande partie du réseau banlieue et TER. À l'Infrastructure, rien qu'entre 2000 et 2010, le nombre de cheminots a chuté de 5 000.

Malgré des travaux de rénovation d'urgence dans la dernière décennie, en août 2019, une enquête portant

sur la moitié du réseau a encore révélé des centaines d'anomalies dans la signalisation ou l'entretien des voies, non traitées dans les délais faute d'effectifs. Parmi elles, de nombreuses éclisses avec des boulons desserrés, exactement la cause du déraillement de Brétigny.

La décision de poursuivre un cheminot est non seulement révoltante mais, en dédouanant les véritables responsables de ces économies criminelles, elle prépare de nouvelles catastrophes.

Christian Bernac

CRM - Chauny : licenciés express, des travailleurs en colère

Le 27 mai, la direction du centre d'appels Euro CRM, à Chauny dans l'Aisne, a convoqué tous les salariés pour leur annoncer qu'elle avait déposé le bilan et qu'ils pouvaient quitter immédiatement l'entreprise.

Le travail venait de reprendre pour une trentaine de personnes après le confinement, les autres étaient soit au chômage partiel soit en télétravail. Les absents ont été prévenus par SMS ou Facebook.

Les salariés avaient déjà eu un problème avec la patronne. En février, ils avaient dû arrêter le travail pour qu'elle verse les payes. Avec des salaires à 1 200 euros, beaucoup de femmes,

parfois seules avec des enfants à charge, n'ont en effet pas les moyens d'attendre.

Après cet épisode, la direction s'était faite rassurante, disant que tout allait bien. L'entreprise n'a d'ailleurs pas perdu son principal client, Engie, et elle a mis des salariés en télétravail pour remplir un autre contrat. Certains ont été embauchés en CDI en décembre. La surprise a donc été importante devant

la fermeture et les salaires non payés.

L'entreprise fait partie d'un groupe créé dans les années 2000, qui compte deux autres centres d'appels, l'un en Guadeloupe et l'autre sur l'île Maurice. La PDG poursuit le développement de son activité, mais n'hésite pas à fermer un site sans prévenir au gré de ses investissements, comme elle l'avait fait à Troyes en quelques jours à l'été 2015. La fermeture est une décision délibérée pour accroître les profits.

Après la stupeur, les salariés sont passés à la colère

et ils se sont retrouvés avec leurs soutiens sur la place de l'hôtel de Ville de Chauny avant de manifester aux cris de « Pia Pia Pia = bla bla bla », Pia étant le nom de la PDG, « On veut nos salaires », sachant que ceux-ci sont déjà en grande partie payés par l'État.

Si des associations et la mairie cherchent à soulager les familles qui ne peuvent vivre sans salaire, nombre de travailleurs se battent pour obliger cette patronne à les payer et à rendre des comptes sur ses agissements.

Correspondant LO



Renault Trucks: le scandale des suppressions d'emplois

Le groupe Volvo, dont Renault Trucks est une filiale, a annoncé le 16 juin un plan mondial de suppression de 4 100 postes, dont 463 en France, essentiellement sur ses sites lyonnais de Vénissieux et Saint-Priest.

La direction affirme que ces départs concernent des cadres, employés ou techniciens (Atam), et qu'ils se feront uniquement au volontariat dans le cadre d'une rupture conventionnelle collective. Elle cherche à obtenir l'aval des organisations syndicales en leur faisant signer un accord. Mais beaucoup de travailleurs savent qu'à défaut d'avoir assez de volontaires pour le départ, elle se donnera les moyens de l'imposer.

Pour justifier son plan, la direction met en avant

le ralentissement de l'activité dû au Covid. Mais cette baisse d'activité dans les bureaux des Études et Recherche, où sont prévues la plupart des suppressions d'emplois, a été accentuée par l'arrêt délibéré de projets. Dès la mi-mars, la direction avait massivement basculé les travailleurs en chômage partiel, dans les ateliers comme dans les bureaux, y compris parmi ceux déjà en télétravail. Les travailleurs directement concernés par les suppressions de postes sont toujours

en télétravail et donc absents de l'entreprise.

Depuis le début du Covid, Renault Trucks a supprimé d'autres postes : en mars, près de 1 000 prestataires ont été renvoyés dans leur entreprise, dont 340 du secteur Études et Recherche. C'est une façon de sous-traiter les suppressions d'emplois. La même logique est appliquée avec ce plan. La direction annonce qu'une centaine de postes pourraient être sauvés en créant à Lyon des postes de prestataires pour une filiale de Renault Trucks, Arquus, qui est l'ex-Renault Trucks Défense. Mais la contrepartie sera la suppression d'autant de postes chez Arquus en région parisienne.

Après l'annonce de ce



CATHERINE AULAZ-PROGRES

plan, beaucoup d'ouvriers pensent avoir échappé au pire, car il ne les vise pas immédiatement. Mais les licenciements ont déjà commencé de fait dans les ateliers, avec la diminution du nombre d'intérimaires. Pendant la période de confinement, un accord sur l'indemnisation du chômage partiel avait été signé par toutes les organisations syndicales. Au nom de la solidarité, il baissait le salaire des cadres pour augmenter l'indemnisation des Atam et des ouvriers. C'est maintenant aux cadres que la direction s'attaque. Alors, quel que soit leur statut, les travailleurs n'ont pas à subir les conséquences d'une crise dont ils ne sont en rien responsables.

Plus d'un mois après le

déconfinement, des salariés continuent de chômer un ou plusieurs jours par semaine, tandis que d'autres, ou les mêmes, alternent télétravail et présence. Renault Trucks use et abuse ainsi du financement par l'État d'une partie importante de la masse salariale, d'un côté. De l'autre, elle supprime des postes et participe à l'augmentation du nombre de chômeurs.

Les actionnaires du groupe Volvo ont accumulé des milliards de bénéfices depuis des années. Quant à la filiale Renault Trucks, elle a largement profité du CICE et autres subventions versées au patronat. Tout cet argent doit servir à maintenir tous les emplois.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent

Ass'Mat: salariées à part entière ?

Dès le début du confinement, la protection maternelle et infantile (PMI) des Côtes-d'Armor, étant donné la fermeture des crèches et écoles, a décidé d'augmenter la possibilité pour les assistantes maternelles d'accueillir simultanément jusqu'à six enfants au lieu de trois à quatre, et

cela sans protection, sans masque, sans rien.

En résumé, puisque ce sont les parents les employeurs, c'était à eux de se débrouiller, alors que la petite enfance est du domaine de compétence du conseil départemental, et tout cela au moment où les soignants manquaient cruellement de

masques, blouses, équipements indispensables pour assurer la sécurité sanitaire face à l'épidémie de Covid-19 !

Alors, comme de nombreux travailleurs, les assistantes maternelles ont dû, elles aussi, se mettre à la couture, confectionner des masques, des blouses

et faire de la prévention. Le fameux protocole de sécurité sanitaire de 54 pages n'est arrivé qu'au bout de trois semaines, avec pour mot d'ordre « Piochez dedans ».

Plus facile à dire qu'à faire. Car comment changer une couche en respectant la distance de sécurité ?

Comment, tout simplement, échanger avec les tout-petits qu'on nous confie ? Ah si, bonne nouvelle : nous avons toutes reçu un masque généreusement offert par le conseil départemental des Côtes-d'Armor mi-juin ! Il était temps !

G. A. (Guingamp)

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2020.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Macron, la Libye et la Turquie : les assassins posent aux offensés

Lundi 22 juin, Macron a accusé la Turquie de « jouer un jeu dangereux » en Libye et a exigé que « cessent les ingérences étrangères et les actes unilatéraux » dans ce pays.

Quelles que soient les intentions du président turc Erdogan quant à la Libye, et elles sont tout sauf désintéressées, le président de la République française est très mal placé pour les condamner. Sans remonter au temps des colonies, l'histoire récente des relations franco-libyennes est en effet une suite d'exactions impérialistes.

Passé la période des

amours tarifées avec Kadhafi, la France de Sarkozy a poussé à l'intervention militaire occidentale en Libye en 2011. Après avoir fait la démonstration in situ de la puissance de ses armes en bombardant les populations, l'armée française a renversé le dictateur, l'a fait exécuter avant qu'il n'ait eu le temps de parler et a laissé le pays en proie à la guerre civile. Puis les diplomates

et militaires français ont choisi l'un des camps en présence, celui du maréchal Haftar, qui promettait les meilleurs contrats à Total. La France, sous Hollande puis sous Macron, a armé, financé, conseillé Haftar, une « ingérence étrangère » habituelle aux puissances impérialistes qui veulent installer leurs créatures au pouvoir.

Si aujourd'hui le soutien s'est fait plus discret, c'est parce que la diplomatie française a passé le relais à une coalition allant

de l'Arabie saoudite aux Émirats et à l'Égypte, qui évoque d'ailleurs une intervention armée pour soutenir son protégé en difficulté.

La marine française, sous couvert de mission internationale ou de son propre chef, n'en continue pas moins de patrouiller en permanence dans les eaux libyennes, d'arraisonner les navires de commerce, de les fouiller éventuellement. C'est d'ailleurs l'intervention d'un bâtiment de guerre turc au cours d'un tel contrôle, le 10 juin, qui

a suscité les déclarations de Macron.

Les uns après les autres, les présidents français ont affirmé défendre « nos valeurs » en Libye. Tout le monde peut comprendre qu'il s'agit de leurs intérêts pétroliers, de leurs positions stratégiques, militaires et commerciales. Le peuple libyen le paye d'une catastrophe dont il ne voit pas la fin. Alors, vraiment, Macron n'a rien qui lui permette de jouer les indignés face à Erdogan.

Paul Galois

La BCE aux banquiers : enrichissez-vous !

Jeudi 18 juin, la Banque centrale européenne (BCE) a ouvert ses guichets pour la plus grosse opération de son histoire : 742 banques se sont précipitées pour emprunter un total de 1 300 milliards d'euros au taux négatif de - 1 %. Autrement dit la BCE a payé pour permettre aux banquiers de prêter à leurs clients.



Cette opération, que les banquiers appellent une « opération de refinancement ciblée à long terme », ou TLTRO selon les initiales en anglais, revient à faire marcher la planche

à billets en mettant de la monnaie en circulation. Pour justifier le taux négatif, les dirigeants de la BCE évoquent le cauchemar de 2008 où les banques, méfiantes, refusaient

de financer l'économie et même d'échanger des créances entre elles. La BCE prétend ainsi assurer la liquidité monétaire indispensable au fonctionnement de l'économie. Avec ce taux négatif, les banques reçoivent de la BCE une commission initiale de 13 milliards. En prêtant à leur tour aux États ou aux entreprises, même avec un taux faible, elles empocheront un petit pactole. Tout cela est censé les encourager à prêter. Mais la question est : à qui et pour financer quoi ?

Les banquiers, mêmes cajolés par la BCE, restent des requins. Des dizaines de milliers de commerçants, de petits et moyens entrepreneurs, mis en difficulté par le confinement, se plaignent du fait que leur banque refuse de les aider. Même des groupes comme La Halle, en perte de rentabilité, ne trouvent pas de financement. Du côté des consommateurs, ce n'est pas mieux. Avec les emplois perdus, les pertes

de salaire dues au chômage partiel, les banques se font tirer l'oreille pour accorder prêts immobiliers ou prêts à la consommation. Les centaines de milliards injectés par la BCE ne serviront ni à ceux qui en ont le plus besoin ni au fonctionnement de l'économie productive. Cet agent ne servira pas à construire les logements populaires qui manquent, ni à réaliser les investissements ou les embauches dans la santé ou les transports.

Ces sommes seront prêtées avant tout aux grandes entreprises et aux États. Les grandes entreprises pourront emprunter des milliards à très faible taux pour racheter leurs concurrents ou augmenter les dividendes versés à leurs actionnaires. Les États pourront continuer d'emprunter en émettant des obligations souveraines, à des taux relativement faibles, créant ainsi une dette publique permanente. Ils fourniront une rente perpétuelle aux banquiers.

Cette dernière opération « guichets ouverts » de la BCE, qui s'ajoute aux 1 350 milliards qu'elle a déjà mobilisés depuis la mi-mars pour racheter des titres ou des obligations d'États ou d'entreprises, viendra renforcer un peu plus le poids de la finance dans l'économie capitaliste. Pour rembourser tous ces emprunts, même à faible taux, les États vont continuer de réduire la part de richesse consacrée aux besoins de la population ; les entreprises vont continuer à réduire la masse salariale et à intensifier l'exploitation.

Les prétendus experts économiques s'empaillent pour savoir si cette création monétaire débridée va faire exploser l'inflation, comme cela s'est produit souvent dans le passé. Quoi qu'il en soit, elle apporte du carburant à une spéculation dont les conséquences peuvent être mortelles pour l'humanité.

Xavier Lachau

Samedi 26 et dimanche 27 septembre à Presles (Val-d'Oise)

Fête de Lutte ouvrière de la région parisienne

Le confinement n'a pas permis que la 50^e fête de Lutte ouvrière ait lieu comme prévu, les 30, 31 mai et 1^{er} juin. Mais ce n'était que partie remise, même si l'organisation de cette fête restera soumise aux autorisations sanitaires.

En effet, les 26 et 27 septembre, on pourra faire la fête, voir des

spectacles, discuter devant une exposition ou un bon petit plat. On pourra aussi assister à des débats avec des militants, notamment de l'automobile, de la SNCF, de la santé, acteurs des luttes actuelles, et participer aux meetings que Nathalie Arthaud tiendra au cours de ces deux jours.

L'intensification des

attaques du patronat et du gouvernement contre l'ensemble de la classe ouvrière rend nécessaire de rendre les coups. La fête de Lutte ouvrière doit être l'occasion de se rencontrer et de débattre des voies et moyens pour que le monde du travail puisse s'organiser pour reprendre le dessus.



**Carte d'entrée :
10 euros pour les deux jours**

• auprès de nos militants
• sur le site de la fête : <https://fete.lutte-ouvriere.org>
(par carte bancaire)

• par courrier :
(chèque à l'ordre de Lutte ouvrière, adressé à Lutte ouvrière, BP 20029 – 93501 Pantin Cedex).